

ETESIA

FR Notice d'instructions originale

A lire attentivement avant d'utiliser la machine



MSC45

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| 1• Manuel de service - Avant-propos | 3 |
| 2• Votre sécurité et celle des autres | 4 |
| 3• État et étendue de la livraison | 5 |
| 4• Descriptif et marquage | 6 |
| 5• Montage | 7 |
| 6• Mise en service | 10 |
| 7• Conseils pour un gazon bien vert..... | 17 |
| 8• Maintenance et entretien | 17 |
| 9• Plan d'entretien | 22 |
| 10• Pannes et remèdes | 23 |
| 11• Transport | 24 |
| 12• Caractéristiques techniques..... | 25 |
| 13• Garantie | 26 |

1 • MANUEL DE SERVICE - AVANT-PROPOS

1•1 GÉNÉRALITÉS

Le but de ce manuel de service est de vous aider à vous familiariser avec la machine et à faire usage de ses possibilités d'utilisation selon l'emploi prévu.

Le manuel de service contient des instructions importantes qui vous permettent d'exploiter la machine en toute sécurité et d'une manière appropriée et économique. Le respect de celui-ci contribue à éviter les risques, à diminuer les coûts de réparation et les temps d'immobilisation et à augmenter la fiabilité et la durée de vie de la machine.

Le manuel de service doit être complété par les directives se rapportant aux réglementations nationales existantes en matière de prévention des accidents et de protection de l'environnement.

Le manuel de service doit toujours être à disposition sur le lieu d'exploitation de la machine.

Le manuel de service est à lire et à appliquer par toute personne qui est chargée de travailler avec/sur la machine, par exemple:

- Conduite, y compris montage, dépannage pendant le travail, évacuation des déchets de production et d'entretien et évacuation de matières consommables usées
- Entretien (maintenance, inspection, remise en état) et /ou
- Transport

Outre le manuel de service et les réglementations en matière de prévention des accidents et de protection de l'environnement en vigueur dans le pays de l'utilisateur et sur le lieu d'exploitation, il y a également lieu d'observer les règles techniques reconnues en ce qui concerne sécurité et conformité du travail.

Conformément à l'article L.111-3 du code de la consommation, ETESIA s'engage à fournir à votre revendeur des pièces détachées, d'origines ou adaptables, indispensables à l'utilisation de votre produit sur une période de 5 années, à compter de la date de la facture émise par notre société.

1•2 AVERTISSEMENTS ET SYMBOLES



Lire les instructions d'utilisation.

DANGER ! Désigne un danger imminent. En cas de non observation de cette indication, menace de danger de mort ou risque de blessures graves.



AVERTISSEMENT ! Désigne une situation éventuellement dangereuse. En cas de non observation de cette indication, il peut y avoir danger de mort ou risque de blessures graves.

PRUDENCE ! Désigne une situation éventuellement dangereuse. En cas de non observation de cette indication, il y a risque de blessures légères.



IMPORTANT ! Désigne des conseils d'utilisation et autres informations utiles.



a - ATTENTION DANGER !

b - Avant utilisation, lire et observer rigoureusement les instructions de la notice d'utilisation. La notice d'instructions contient des informations importantes pour votre sécurité. Nous vous conseillons de les lire attentivement avant la mise en marche du moteur.

c - Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone qui est un poison inodore et mortel.

d - Ne pas faire fonctionner le moteur dans un local fermé.

e - L'essence est extrêmement inflammable et explosive.

f - Arrêter le moteur avant de faire le plein. NE PAS FUMER. Faire le plein dans un lieu bien aéré et éloigné de toutes flammes et étincelles.

g - Protection obligatoire de l'ouïe.

h - Risque de sectionnement des doigts.

i - Tenir les tiers à l'écart de la zone dangereuse.

2 • VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES

2.1 UTILISATION CONFORME À L'USAGE PRÉVU

- La machine a été construite selon l'état actuel des techniques de fabrication et les règles de sécurité reconnues. Son utilisation peut néanmoins constituer un risque de dommages corporels pour l'utilisateur ou pour des tiers et il peut se produire des dégâts de la machine ou d'autres biens matériels.
- Utiliser la machine uniquement lorsqu'elle est en parfait état du point de vue technique et conformément à son emploi prévu en observant les instructions de service, en tenant compte de la sécurité et en ayant conscience du danger! Éliminer notamment (ou faire éliminer) immédiatement tout dysfonctionnement susceptible de compromettre la sécurité!
- La machine est uniquement destinée à scarifier. Une utilisation autre est non conforme. Le constructeur/fournisseur décline toute responsabilité pour les dommages qui résulteraient d'une telle utilisation. L'utilisateur seul assume les risques.

2.2 MESURES D'ORGANISATION

- Le manuel de service doit toujours être à disposition sur le lieu de travail de la machine et à portée de main.
- En plus du manuel de service, respecter les prescriptions générales prévues par la loi et autres réglementations obligatoires en matière de prévention des accidents et de protection de l'environnement.
- De telles obligations peuvent également concerner p. ex. la manipulation de matières dangereuses, la mise à disposition/le port de vêtements de protection et les réglementations en matière de circulation routière.
- Compléter le manuel de service par des instructions incluant l'obligation de surveillance et d'information afin de tenir compte des particularités de l'exploitation, telles qu'organisation ou déroulement du travail ou personnel mis en action.
- Le personnel chargé de travailler sur la machine doit lire le manuel de service avant de commencer son travail et en particulier le chapitre « Votre sécurité et celle des autres ». Ceci s'applique tout particulièrement au personnel qui n'intervient qu'occasionnellement sur la machine, p. ex. pour le montage ou l'entretien.
- S'assurer, au moins de temps en temps, que le personnel travaille en tenant compte des consignes de sécurité et en étant conscient du danger et qu'il observe les instructions du manuel de service!
- Ne pas laisser des cheveux longs non attachés ni porter des vêtements amples ou des bijoux (y compris des bagues) ! Il existe un danger de blessure, par accrochage ou happage.
- Utiliser des équipements de protection individuels si nécessaire ou si la réglementation l'exige!
- Observer toutes les consignes relatives à la sécurité et au danger figurant sur les plaques d'avertissement fixées sur la machine.
- Veiller à ce que toutes les plaques d'avertissement relatives à la sécurité et au danger appliquées sur la machine soient toujours complètes et bien lisibles!
- En cas de changements influençant la sécurité, arrêter immédiatement la machine et informer le personnel compétent.
- Ne procéder à aucune mesure de transformation ou de montage d'éléments supplémentaires sur la machine susceptible de se répercuter sur la sécurité sans avoir l'autorisation du fournisseur.

Ceci est également valable pour le montage et le réglage des dispositifs et des soupapes de sécurité ainsi que pour les travaux de soudage sur les pièces portantes.

- Les pièces de rechange doivent satisfaire aux exigences techniques définies par le constructeur. Ceci est toujours garanti avec des pièces de rechange originales.
- Procéder aux contrôles/inspections périodiques conformément aux périodicités prescrites ou indiquées dans le manuel de service!
- Un équipement d'atelier adéquat et correspondant au travail est absolument nécessaire pour effectuer les travaux de maintenance.
- Faire connaître l'emplacement des extincteurs et donner des instructions en ce qui concerne leur maniement!
- Observer les moyens d'alarme et de lutte contre les incendies!

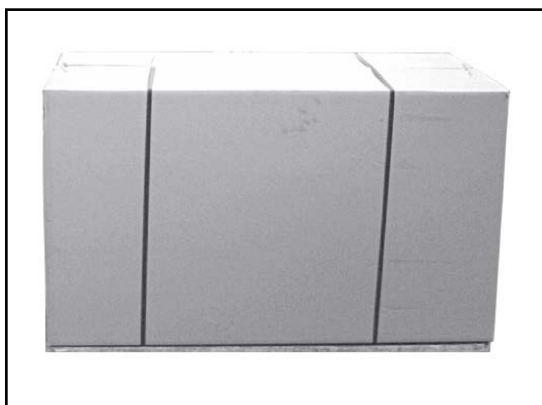
2.3 SÉLECTION ET QUALIFICATION DES PERSONNES, OBLIGATIONS DE BASE

- Les travaux à effectuer sur/avec la machine ne peuvent être effectués que par un personnel fiable. Respecter l'âge minimum prévu par la loi! N'avoir recours qu'à du personnel formé ou initié, définir clairement les compétences du personnel pour la conduite, le montage, l'entretien et la remise en état! S'assurer que seul du personnel qualifié travaille sur/avec la machine!
- Déterminer la responsabilité du conducteur de la machine - également en ce qui concerne les réglementations prévues par la loi en matière de circulation routière - et lui donner l'autorisation de refuser des instructions contraires à la sécurité données par des tiers!
- Le personnel en formation, apprentissage, initiation ou opérant dans le cadre d'une mesure de formation générale ne peut travailler sur/avec la machine que sous la surveillance permanente d'une personne expérimentée!
- Les travaux sur les équipements électriques de la machine ne peuvent être effectués que par un spécialiste en électricité ou par des personnes initiées sous la direction et la surveillance d'un spécialiste en électricité et selon les règles de la technique électrique.
- Ne jamais permettre aux enfants ou à d'autres personnes ne connaissant pas le manuel d'utilisation d'utiliser la machine. Les directives locales peuvent déterminer l'âge minimal de la personne utilisant la machine.
- N'utilisez jamais la machine quand des personnes et particulièrement des enfants ou des animaux sont à proximité. N'oubliez pas que le conducteur de la machine ou l'opérateur est responsable des accidents ou des risques touchant d'autres personnes ou leur propriété matérielle.
- Portez un casque anti-bruit et des lunettes de protection pendant le fonctionnement de la machine. Pendant le travail avec la machine il faut toujours porter des chaussures solides et un pantalon long. Ne travaillez pas avec la machine pieds nus ou en sandales.
- Contrôlez le terrain sur lequel la machine doit être utilisée et enlevez les pierres, bâtons, fils de fer, os ou autres corps étrangers qui peuvent être saisis et projetés.
- **AVERTISSEMENT !** L'essence est très inflammable. Ne conservez l'essence que dans des récipients prévus à cet effet. Ne remplir le réservoir de carburant qu'à l'air libre et ne pas fumer pendant l'opération.
- Il faut mettre de l'essence avant de démarrer le moteur. Pendant que le moteur tourne ou que la machine est chaude il ne faut pas ouvrir le couvercle du réservoir ou faire l'appoint d'essence.

2• VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES

- Si du carburant a été répandu, ne tentez pas de démarrer le moteur : éloignez la machine de la zone d'épandage et évitez de provoquer toute inflammation tant que les vapeurs de carburant ne se sont pas dissipées.
- Pour des raisons de sécurité les bouchons de réservoirs d'essence ou autre doivent être remplacés quand ils sont endommagés.
- Il faut remplacer les silencieux d'échappement endommagés.
- Avant utilisation, il faut toujours procéder à un contrôle visuel pour s'assurer que les outils de travail et les axes ne sont pas endommagés. Pour éviter tout déséquilibre, les outils de travail et axes endommagés doivent toujours être remplacés par jeu.

3• ÉTAT ET ÉTENDUE DE LA LIVRAISON



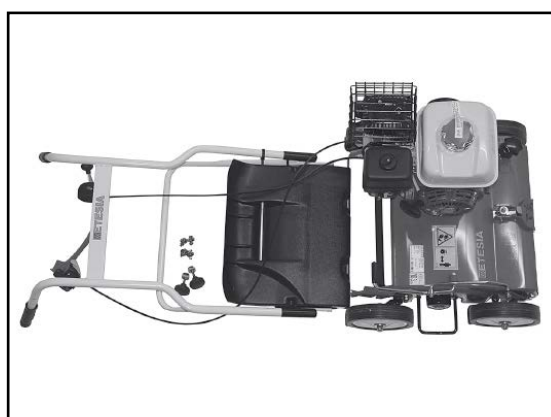
1) Emballage du produit



2) Contrôle de l'emballage d'origine



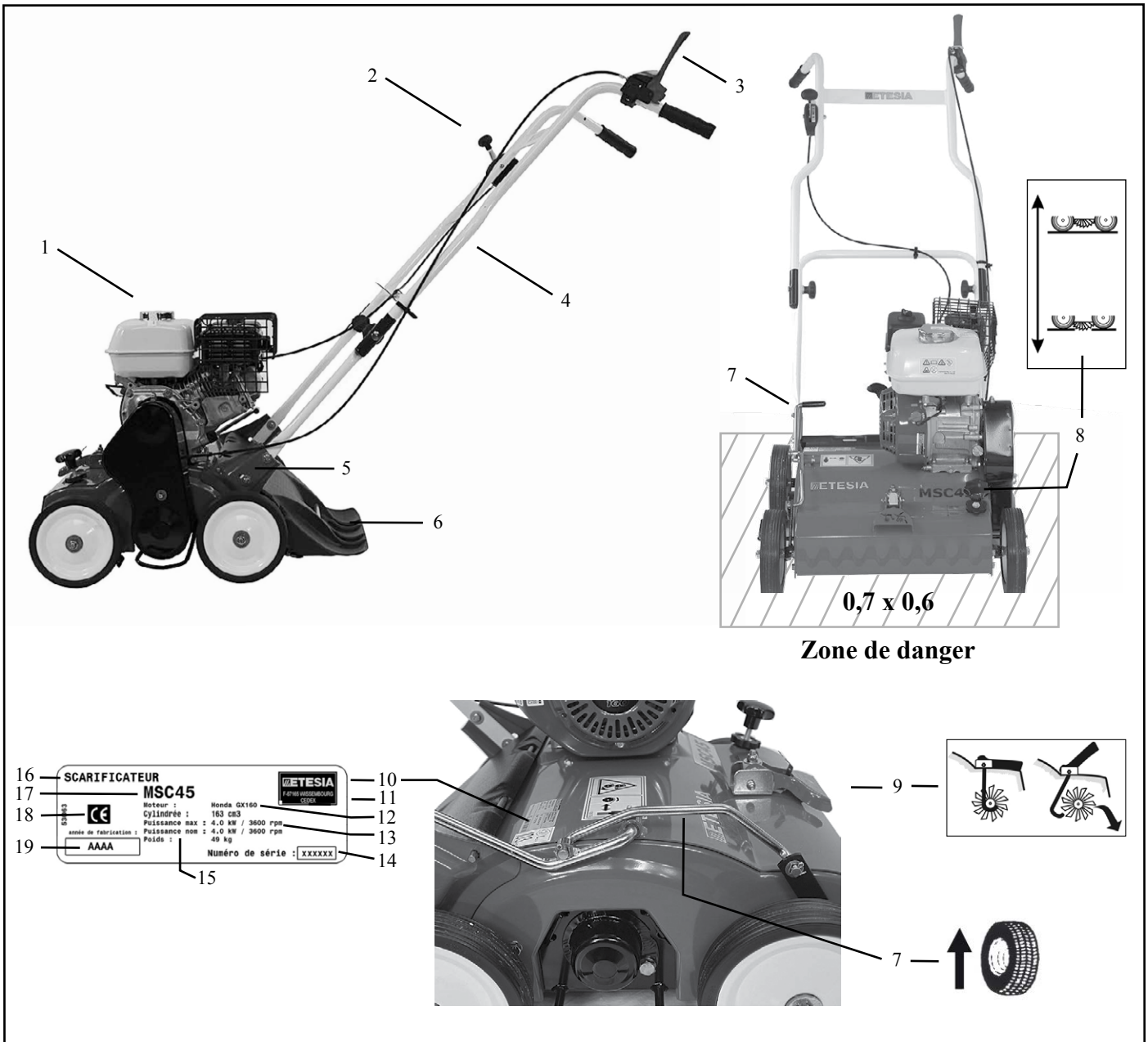
3) Veuillez mettre le matériau d'emballage au recyclage.



4) La livraison se fait dans un carton qui contient :

- 1 scarificateur
- 1 sachet avec :
 - le manuel d'utilisation
 - la liste des pièces détachées
 - le manuel d'utilisation pour le moteur

4• DESCRIPTIF ET MARQUAGE



Zone de danger

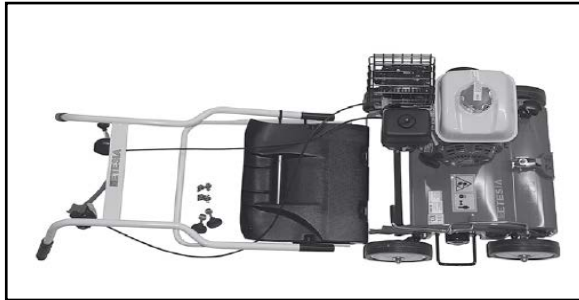
1. Moteur
2. Manette de gaz
3. Levier de commande de l'unité de travail
4. Guidon rabattable
5. Réglage en hauteur du guidon
6. Protection anti-projections
7. Levier de levage de l'unité de coupe
8. Réglage centralisé de la profondeur de travail
9. Dispositif de déverrouillage
10. Plaque constructeur

11. Adresse du fabricant
12. Fabricant du moteur
13. Puissance moteur
14. Numéro de la machine
15. Poids
16. Désignation de la machine
17. Référence
18. Marquage CE
19. Année de fabrication

5• MONTAGE



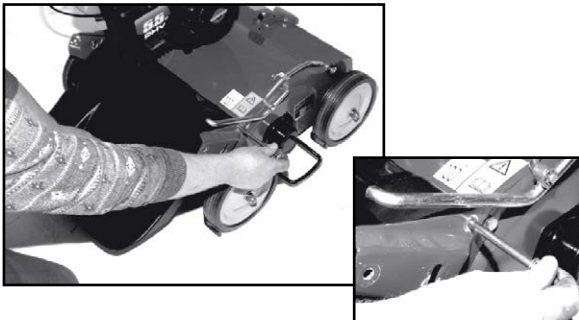
IMPORTANT ! Ne procédez pas encore au remplissage d'huile ou d'essence. Avant cela, faites-vous une idée d'ensemble sur le déroulement du montage et sur les pièces et outils nécessaires.



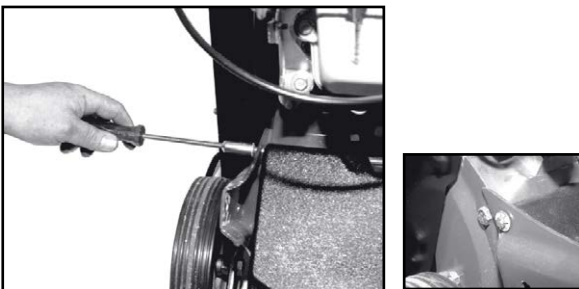
Etat de livraison



Protection anti-projections avec éléments de fixation



Introduire la tige de fixation



Mettre en place le ressort plat et l'emmancher avec une clé à douille

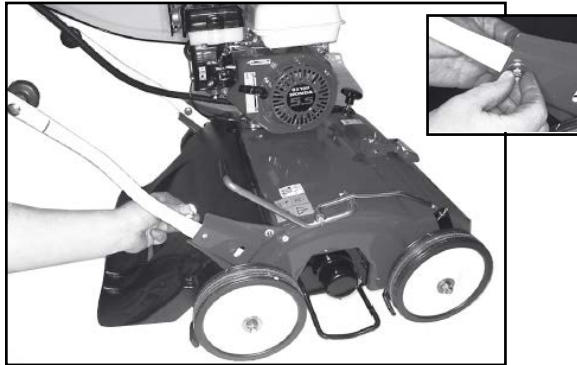


Guidon

5• MONTAGE


1 x M8 x 25


1 x 8,4-24-2



Introduire la vis avec rondelle dans les alésages de support guidon et de la partie inférieure du guidon


1 x M8 (S)


1 x 8,4-24-2


1 x SW 5


1 x SW 13



Poser la rondelle et pré-monter l'écrou sans serrer

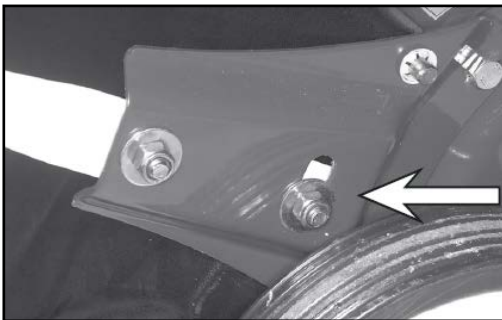

1 x M8 x 25


1 x M8 (S)


1 x 8,4-24-2


1 x SW 5


1 x SW 13



Monter la fixation inférieure comme illustré ; procéder de la même façon pour l'autre côté


1 x M8 x 55



Introduire la partie supérieure du guidon. Pousser ensuite le boulon à tête bombée dans l'alésage


Ecou carré

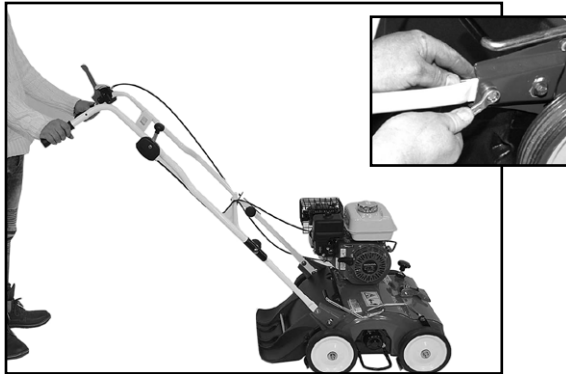


Mettre en place l'écrou carré ; le serrer avec la poignée étoile

5• MONTAGE



2 x SW 13



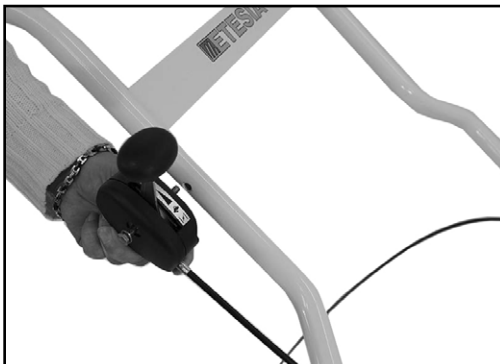
Régler le guidon en fonction de votre taille.
Bloquer ensuite les vis



1 x M6 x 65



1 x 6,4-12-1,5



Monter le levier de régulation des gaz



1 x 6,4-12-1,5



1 x M6 (S)



Visser la rondelle et l'écrou de blocage



1 x SW 10



Serrer les vis



IMPORTANT! Ne pas serrer les vis trop fort car la peinture de la partie supérieure du guidon peut être endommagée



Positionner le levier de commande et fixer-le grâce à la coque inférieure et 2 vis

6• MISE EN SERVICE

6•1 CONSIGNES DE SÉCURITÉ DE BASE POUR LE FONCTIONNEMENT NORMAL

- Eviter tout mode de travail susceptible d'entraver la sécurité!
- Avant de commencer le travail, se familiariser avec les conditions existantes sur le site. Ces conditions comportent p. ex. les obstacles présents dans la zone de travail et de circulation, la résistance du sol et les dispositifs de protection nécessaires entre la zone de travail et la voie publique.
- Prendre des mesures pour que la machine puisse fonctionner en toute sécurité.
- Ne mettre la machine en marche que lorsque tous les dispositifs de protection et de sécurité (tels que dispositifs de protection amovibles, dispositifs d'arrêt d'urgence, isolations acoustiques, dispositifs d'aspiration) sont en place et en état de fonctionnement!
- Contrôler la machine avant chaque utilisation pour détecter d'éventuels détériorations et défauts visibles de l'extérieur! Signaler immédiatement tout changement constaté (y compris dans le comportement de travail) à la personne/au poste compétent! Le cas échéant, arrêter la machine immédiatement et la sécuriser!
- En cas de fonctionnement défectueux, arrêter la machine et la verrouiller! La faire dépanner immédiatement!
- Démarrer la machine uniquement depuis la position au guidon.
- Pendant les opérations de mise en marche et de mise en arrêt, observer les indicateurs de contrôle conformément au manuel de service!
- S'assurer, avant de mettre la machine en marche, que personne ne peut être mis en danger par le démarrage.
- Toujours contrôler, avant de déplacer la machine, que les accessoires sont logés de telle sorte qu'il ne peut pas se produire d'accident!
- Respecter les règles du code de la route en vigueur lorsque la machine est utilisée sur des voies, chemins et places publics et, le cas échéant, mettre la machine en conformité avec le code de la route!
- Toujours rouler en maintenant un écart suffisant des bords et des talus!
- Eviter tout mode de travail susceptible d'entraver la stabilité de la machine!
- Quand vous quittez la machine, toujours la caler pour l'empêcher de rouler et la protéger contre une utilisation non autorisée !
- Ne faites pas tourner le moteur à combustion dans des locaux fermés, dans lesquels peut s'amasser de l'oxyde de carbone nocif.
- Ne travaillez avec la machine qu'à la lumière du jour ou avec une lumière artificielle de bonne qualité.
- Il faut éviter si possible d'utiliser l'appareil quand l'herbe est mouillée ou bien faites particulièrement attention pour éviter tout glissement.
- Veillez toujours à garder une position stable sur les pentes. Ne conduisez la machine qu'au pas. Travaillez toujours transversalement à la pente, jamais en montant ou en descendant. Soyez particulièrement prudent quand vous changez de direction sur une pente. Ne travaillez pas sur des pentes excessivement raides. Soyez particulièrement prudent quand vous devez tourner la machine ou la tirer vers vous.
- Arrêtez les outils de travail si la machine doit être basculée pour le transport.
- Arrêtez les outils de travail quand des surfaces non recouvertes d'herbe doivent être traversées et quand la machine est transportée hors ou jusqu'à la surface à traiter.
- N'utilisez jamais la machine sans dispositifs de protection (p. ex. sans tôles anti-projections et/ou dispositif de ramassage) ou avec des dispositifs de protection endommagés.
- Ne modifiez pas les réglages d'origine du moteur et n'augmentez pas le régime moteur.
- Désembrayez tous les outils de travail et d'entraînement avant de démarrer le moteur.
- Démarrez ou actionnez le contacteur de démarrage avec prudence selon les instructions du fabricant. Veillez à ce que vos pieds soient à une distance suffisante du/des outil(s) de travail.
- Lors du démarrage ou de la mise en marche du moteur, la machine ne devrait pas être basculée à moins que cela soit nécessaire. Dans ce cas, ne la basculez qu'autant que cela est absolument utile et ne soulevez que le côté opposé à l'utilisateur.
- Ne démarrez pas le moteur si vous êtes devant le conduit d'éjection.
- Ne mettez jamais les mains ou les pieds sur ou sous les pièces en rotation. Tenez-vous toujours éloigné de l'ouverture d'éjection.
- Ne soulevez ni ne portez jamais une machine dont le moteur est en marche.
- Arrêtez le moteur, retirez le connecteur de bougie d'allumage et sur les machines à démarrage avec batterie, la clé de contact :
 - avant un déblocage ou l'élimination de bourrages dans le conduit d'éjection,
 - avant de contrôler, de nettoyer la machine ou de faire des travaux,
 - quand un corps étranger a été touché. Examinez la machine pour vous assurer qu'elle n'a pas été endommagée et effectuez les réparations nécessaires avant de la redémarrer et de travailler avec,
 - si la machine commence à vibrer anormalement (contrôle immédiat).
- Arrêtez le moteur, retirez le connecteur de bougie d'allumage et sur les machines à démarrage avec batterie, la clé de contact :
 - quand vous quittez la machine,
 - avant de mettre de l'essence.
- Quand le moteur s'arrête, fermez l'étrangleur. Si le moteur possède un robinet d'essence, fermez-le.

6• MISE EN SERVICE

6•2 RÉGLAGE DU GUIDON EN HAUTEUR



DANGER ! Le réservoir doit être vide afin qu'il n'y ait pas d'essence qui s'échappe. De l'essence s'écoulant pourrait s'enflammer.



AVERTISSEMENT ! Mettre le moteur hors circuit. Protéger la machine contre un démarrage involontaire.



1) La hauteur du guidon est réglable via un trou oblong dans la paroi du carter. Desserrer les vis de la jonction de guidon. Procéder de la même façon pour le côté opposé.



2) Le guidon peut être réglé en hauteur en continu avec la vis supérieure.



3) Adapter la hauteur du guidon à votre taille.

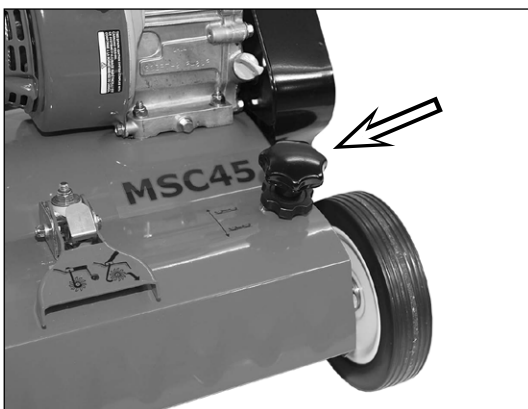


4) Resserer les vis des deux côtés.

6•3 RÉGLAGE DE LA PROFONDEUR DE TRAVAIL



AVERTISSEMENT ! Mettre le moteur hors circuit. Protéger la machine contre un démarrage involontaire.



1) Vis de réglage de la profondeur de verticutage.

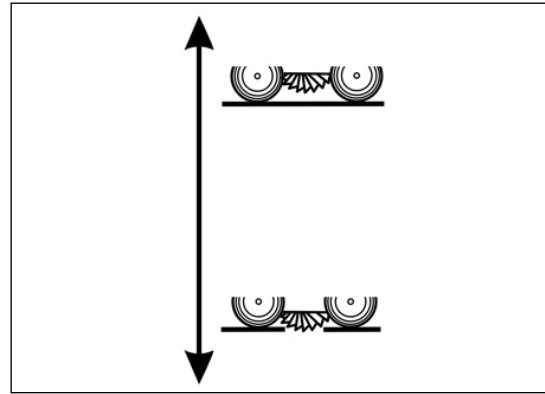


2) Desserrer d'abord le contre-écrou.

6• MISE EN SERVICE



3) On règle la profondeur de verticutage en tournant la vis de réglage.



4) Tourner dans le sens horaire (+) : soulever les couteaux
Dans le sens antihoraire (-) : abaisser les couteaux.



5) Rebloquer le contre-écrou en maintenant la vis de réglage.

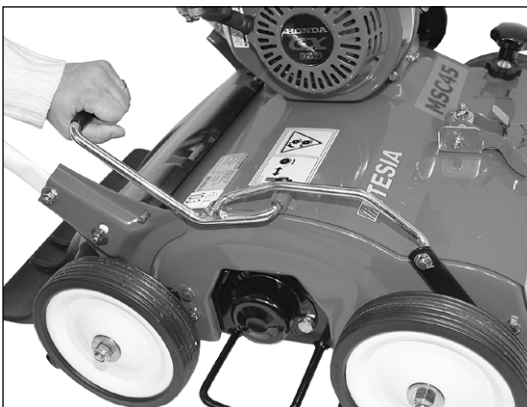


IMPORTANT! La profondeur de travail est réglée de façon à ce que les lames ne s'enfoncent que de 3 à 5 millimètres dans le sol sans abîmer les racines de l'herbe.

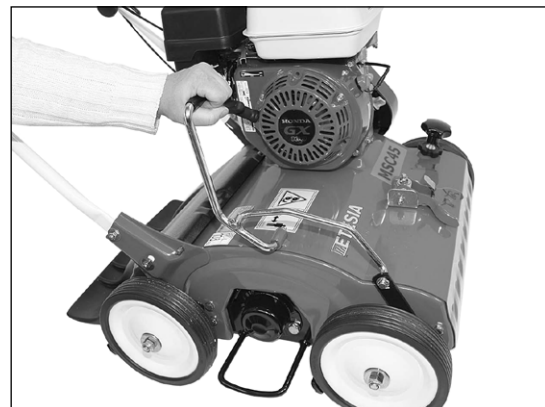
6•4 POSITION DE TRAVAIL



IMPORTANT ! Ne pas mettre la machine en marche sur un sol solide comme p. ex. en pierre ou en béton mais seulement sur la surface de tonte. Vous risquez de casser les couteaux et de vous blesser. Pour protéger les couteaux, mettez toujours l'appareil en position relevée après le verticutage.



1) Quand on tire le levier de soulèvement, le scarificateur est abaissé en position de travail.



2) Quand on pousse le levier de soulèvement en position initiale, le scarificateur est soulevé.

6• MISE EN SERVICE

6•5 ENTRAÎNEMENT DES COUTEAUX



1) En appuyant sur le levier latéral, le dispositif d'arrêt du levier d'embrayage est libéré.



2) Entraînement des couteaux en marche

6•6 DÉMARRER/ARRÊTER LE MOTEUR HONDA GX (GUIDE RAPIDE)



Lire le manuel d'utilisation du fabricant.




DANGER! Ne jamais laisser tourner le moteur dans des locaux fermés ou étroits. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone toxique. Veillez à ce que le scarificateur soit relié de façon correcte à la machine d'entraînement. L'entraînement des couteaux doit être hors circuit.

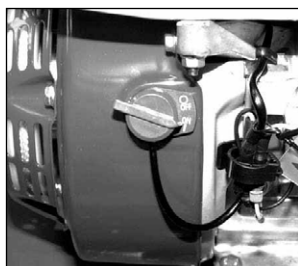


IMPORTANT! Avant le démarrage du moteur, veuillez vérifier si le carter d'embellage du moteur est suffisamment rempli d'huile. Pour des raisons de transport, le scarificateur est livré sans huile.

1. DÉMARRER LE MOTEUR



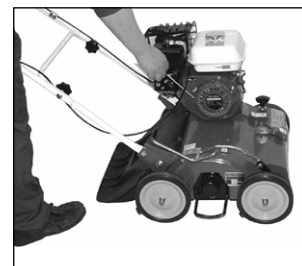
1) Mettre le levier de régulation du régime moteur sur .



2) Mettre l'interrupteur sur „ON“.



3) Amener le starter en position. Ouvrir le robinet de carburant.





4) Tirer le câble du démarreur. Veillez à être derrière le guidon et en dehors de la zone de danger.

2. RÉGULATION DE LA VITESSE D'AVANCEMENT



1) Levier de régulation du régime moteur sur :

 = vitesse lente

 = vitesse rapide



2) Position du starter




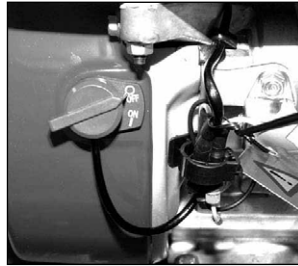
IMPORTANT! Quand le moteur est chaud, il faut retirer le levier de régulation des gaz de la position starter. Le starter ne doit pas être utilisé quand le moteur est chaud ou que la température de l'air est élevée.

6• MISE EN SERVICE

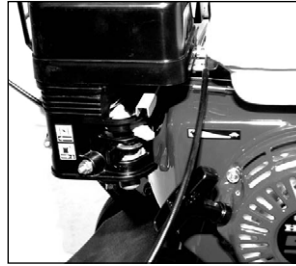
3. ARRÊTER LE MOTEUR



1) Placer le levier de régulation du régime moteur sur  .



2) Mettre l'interrupteur sur „OFF“.



3) Fermer le robinet d'essence.

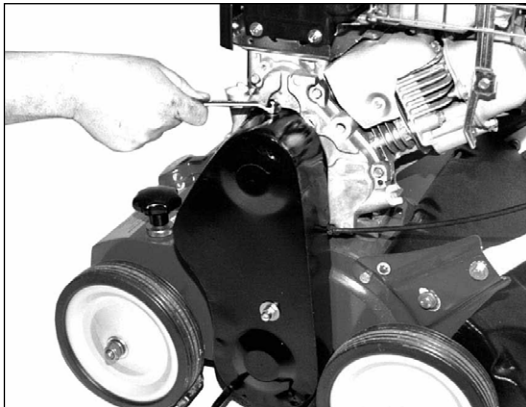
6•7 CHANGEMENT DE L'UNITÉ DE VERTICUTAGE



DANGER ! Mettre le moteur hors circuit. Protéger la machine contre un démarrage involontaire.



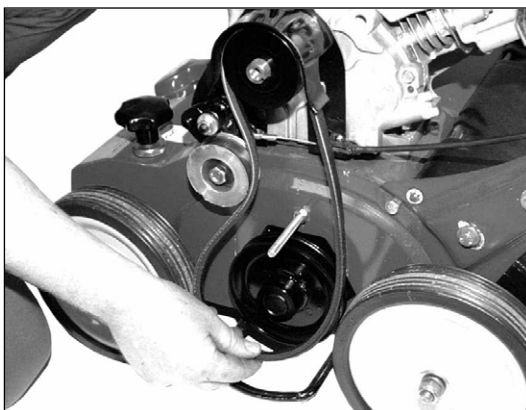
DANGER ! Fermer le robinet de carburant. Veiller à ce qu'il n'y ait pas d'essence qui s'échappe.



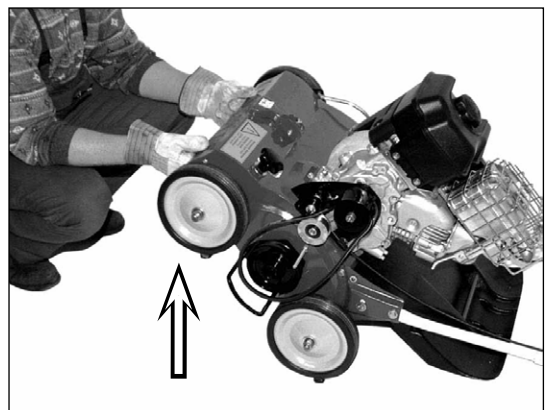
1) Desserrer les vis de la protection de courroie trapézoïdale avec une clé mixte.



2) Retirer la protection de courroie trapézoïdale.



3) Retirer la courroie trapézoïdale.



4) Soulever le scarificateur et le poser sur le guidon.

6• MISE EN SERVICE



5) Desserrer le dispositif de déverrouillage en appuyant sur le ressort.



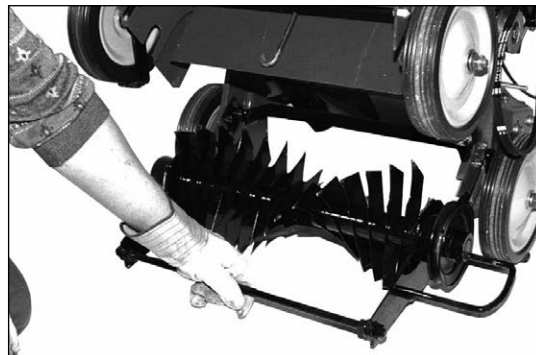
6) Rabattre le dispositif de déverrouillage vers le haut.



PRUDENCE ! Danger d'écrasement !



7) Tourner le crochet sur le côté.

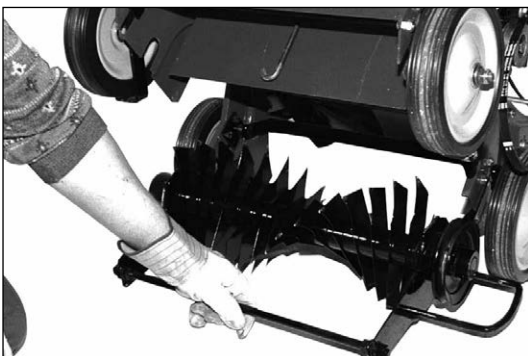


8) Abaisser le châssis interchangeable.



9) Enlever en tirant vers l'avant.

6•7•1 DIFFÉRENTES UNITÉS DE VERTICUTAGE



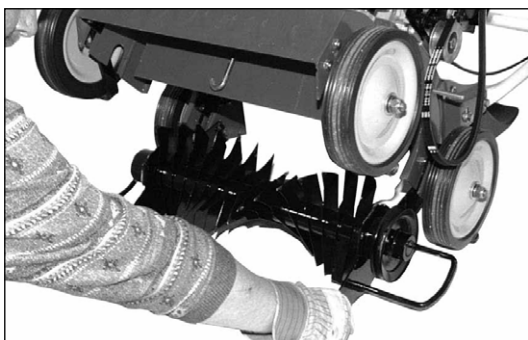
1) Couteaux fixes MZ45C



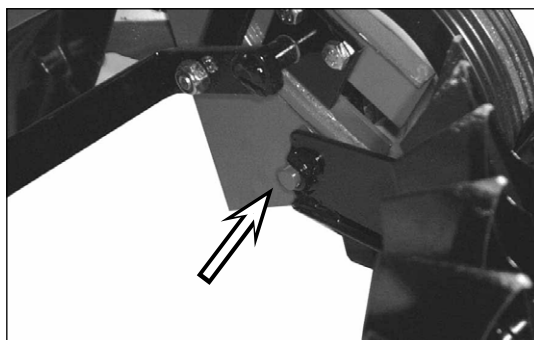
2) Arbre à dents à ressort MZ45R

6• MISE EN SERVICE

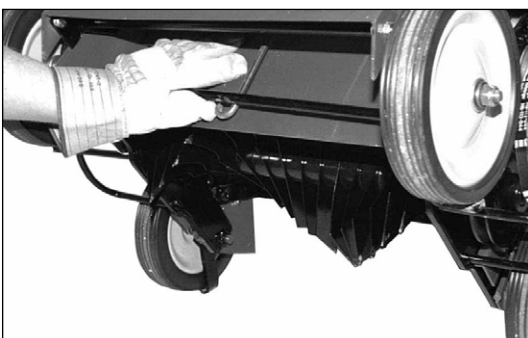
6•7•2 MONTAGE DES UNITÉS DE VERTICUTAGE



1) Introduire l'unité de verticutage dans le carter.



2) **Instructions de montage :** Veiller à ce que le téton soit bien emboîté dans le logement.



3) Soulever l'unité de verticutage et la suspendre au crochet.



4) Abaisser maintenant le verrouillage jusqu'à ce que le dispositif de blocage ait pris.



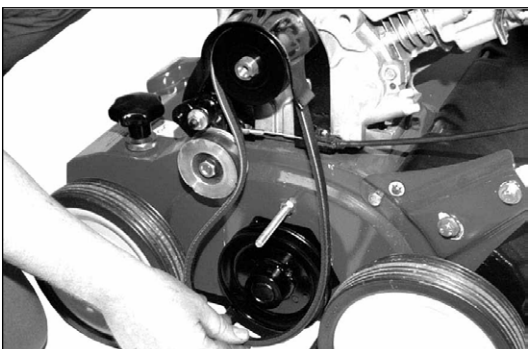
5) Abaisser le dispositif de verrouillage.



6) Unité de verticutage verrouillée.



PRUDENCE ! Danger d'écrasement !



7) Replacer le scarificateur sur ses roues et mettre en place la courroie trapézoïdale.



8) Pour finir, mettre en place et bloquer la protection de courroie trapézoïdale.



PRUDENCE ! Le scarificateur doit seulement être utilisé quand les dispositifs de sécurité sont montés.



AVERTISSEMENT ! Si des restes d'herbe s'accumulent, la protection peut s'ouvrir.

7• CONSEILS POUR UN GAZON BIEN VERT

- Un scarificateur libère le gazon des mauvaises herbes et de la mousse. Cette couche feutrée composée de particules végétales mortes empêche que l'air, l'eau et les substances nutritives ne parviennent aux racines.
- Après l'hiver, la surface du sol s'est durcie. Les lames du scarificateur fendent le sol et retirent le feutre du gazon. Le bon moment pour verticuter est avril/mai ainsi qu'août et septembre.
- Avant de verticuter, le gazon sec doit être tondu d'env. 2 cm et les restes de coupe enlevés.
- La profondeur de travail est réglée de façon à ne pénétrer que de 1 à 3 millimètres dans le sol sans abîmer les racines.
- On doit conduire le scarificateur bande après bande sur le gazon comme on en a l'habitude avec la tondeuse.
- Il est recommandé de passer deux fois sur le gazon en verticutant d'abord dans un sens et ensuite perpendiculairement à ce sens.
- Examinez les restes de plantes enlevés par le scarificateur. La condition pour l'évaluation suivante est d'avoir verticuté au moins un fois par an. Si vous constatez qu'il y a surtout de la mousse, vous devez faire quelque chose contre le développement de la mousse.
- Les mousses se développent fortement aux endroits ombragés ou en cas de sols trop acides. En cas de sols trop acides (faible valeur PH), l'apport de calcaire carbonaté apporte un remède. Il faut noter que la valeur pH ne doit pas dépasser 6,5.
- On peut ensuite donner de l'engrais au gazon pour compenser un manque en substances nutritives. Le plus simple est d'utiliser un engrais minéral. Respectez les consignes de dosage du fabricant. Un apport d'engrais excessif nuit à l'environnement.
- En automne, vous devez utiliser un engrais avec une teneur en phosphore et en potassium plus élevée afin que le gazon supporte mieux l'hiver.

- Vous devez toujours mettre de l'engrais quand le ciel est couvert et non en période de chaleur ou par vent fort. Pour finir, il faut bien arroser le gazon.
- Si le gazon est trop recouvert de mousse et de mauvaises herbes, une semence supplémentaire est nécessaire pour éliminer les endroits dénudés sur le gazon. Utilisez un râteau pour introduire les graines dans le sol à 1 cm de profondeur au maximum. Il faut ensuite tasser la terre ameublie. Soyez prudent lors de l'arrosage afin que les graines ne soient pas emmenées par l'eau.
 - Vous devez couper régulièrement le gazon à 3 - 4 cm de hauteur quand il atteint 6 - 8 cm.
 - Si vous désirez une surface de gazon particulièrement épaisse comme un tapis, vous devez investir temps et travail. Pour une pelouse «anglaise», le gazon doit être écourté à partir de la fin avril deux fois par semaine à une hauteur de 3,5 à 5 cm et les restes de coupe collectés. La tonte fréquente stimule la formation de pousses latérales ce qui crée un gazon particulièrement épais. Par ailleurs beaucoup de mauvaises herbes ne supportent pas les tontes fréquentes car elles ne peuvent fleurir et former des graines.
 - Si vous travaillez avec une tondeuse mulching (les déchets de coupe restent sur la surface), il faut tondre également une fois par semaine avec une tondeuse classique afin qu'un feutre résistant ne se forme pas suite à trop de déchets de tonte. Un verticutage régulier est recommandé.
 - Si malgré toutes les mesures d'entretien il y a toujours formation de mousse, il est recommandé d'aérer le gazon pour palier aux compactages dans la zone des racines principales (jusqu'à 10 cm de profondeur). En faisant des trous, en détarrant des mottes de terre du sol ou en pratiquant des fentes profondes avec un sablage ensuite, on favorise largement l'aération et le drainage.

8• MAINTENANCE ET ENTRETIEN

8.1 CONSIGNES DE BASE DE SÉCURITÉ

- Effectuer les opérations de réglage, d'entretien et d'inspection prescrites par le manuel de service en respectant les intervalles prévus par ce dernier ainsi que les indications relatives au remplacement de pièces/équipements ! Seul un personnel qualifié peut effectuer ces travaux.
- Informer le personnel chargé de la conduite de la machine avant de commencer des travaux particuliers ou de maintenance! Désigner une personne chargée de la surveillance!
- Pour tous les travaux concernant le service, l'adaptation à la production ou le réglage de la machine et de ses dispositifs de sécurité ainsi que l'entretien, les inspections et les réparations, observer les opérations de mise en marche et d'arrêt conformément au manuel de service et aux instructions relatives à l'entretien! Si nécessaire, protéger la zone de maintenance!
- Si la machine a été mise complètement à l'arrêt pour des travaux d'entretien ou de réparation, elle doit être protégée contre une remise en route involontaire:
 - Enlever la clé et/ou
 - Installer une plaque d'avertissement sur l'interrupteur principal.
- Les travaux d'entretien et de remise en état ne peuvent être effectués que si la machine est placée sur un sol plan capable de la porter et protégée de façon à ce qu'elle ne puisse se mettre à rouler ou se renverser.
- Les pièces individuelles et les grands ensembles qui sont à remplacer doivent être élingués avec précaution à des engins de levage et être assurés.

- N'utiliser que des engins de levage appropriés et en parfait état technique ainsi que des moyens de suspension ayant une capacité de charge suffisante. Ne pas rester ou travailler sous des charges suspendues!
- Nettoyer la machine et en particulier les raccordements et la visserie et enlever les restes d'huile, de carburant et de produits de nettoyage avant de commencer les travaux d'entretien ou les réparations! Ne pas utiliser de produits d'entretien agressifs ! Utiliser des chiffons qui ne peluchent pas!
- Avant de nettoyer la machine à l'eau ou au jet de vapeur (nettoyeur haute pression) ou avec d'autres produits de nettoyage, couvrir/fermer toutes les ouvertures qui, pour des raisons de sécurité et/ou fonctionnement, doivent être protégées contre la pénétration d'eau, de vapeur ou de produits de nettoyage. Ce risque concerne en particulier les parties électriques et les autres pièces sous tension. Enlever les couvertures/collages de protection, une fois le nettoyage terminé!
- Une fois le nettoyage terminé, contrôler tous les flexibles de carburant, d'huile de moteur et de freinage ainsi que d'huile hydraulique et s'assurer qu'ils ne présentent pas de fuites, que les raccordements ne sont pas desserrés et qu'ils ne présentent ni défauts dus à des frottements ni autres détériorations! Remédier immédiatement aux défauts constatés!
- Serrer à fond les raccords à vis desserrés lors des travaux d'entretien et de remise en état!
- S'il s'avère nécessaire de démonter des dispositifs de sécurité pour le montage, l'entretien ou le dépannage, ceux-ci devront être remontés et vérifiés dès que les travaux d'entretien et de réparations seront terminés.

8• MAINTENANCE ET ENTRETIEN

- Veiller à ce que l'évacuation des matières consommables et des pièces de rechange soit effectuée en toute sécurité et de manière à ne pas polluer l'environnement!
- L'équipement électrique d'une machine doit être contrôlé et inspecté régulièrement. Des défauts constatés tels que des raccords desserrés ou des câbles endommagés doivent être éliminés immédiatement.
- Utiliser les moteurs à combustion interne uniquement dans des locaux suffisamment aérés! Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone. Respecter les prescriptions en vigueur sur les lieux de travail respectifs!
- Des travaux de soudage, d'oxycoupage ou de meulage ne peuvent être effectués sur la machine que si l'autorisation expresse a été donnée (p. ex. risque d'incendie ou d'explosion)!
- Avant de procéder à des travaux de soudage, d'oxycoupage ou de meulage, enlever la poussière et les matières inflammables qui se trouvent sur la machine ou à ses alentours et veiller à une aération suffisante (risque d'explosion)!
- Contrôler régulièrement toutes les conduites, flexibles et raccords à vis pour détecter les fuites et dommages visibles de l'extérieur! Remédier immédiatement à ces défauts! Les projections d'huile peuvent causer des blessures et engendrer des incendies.
- Les dispositifs d'isolation acoustique doivent être sur la machine pendant l'utilisation. Portez également un casque anti-bruit.
- Respecter les prescriptions de sécurité en vigueur pour le produit lors de la manipulation d'huiles, de graisses ou d'autres substances chimiques!
- Veillez à ce que tous les écrous, boulons et vis soit bien serrés afin de vous assurer que la machine est dans un état de fonctionnement sûr.
- N'entreposez jamais la machine avec de l'essence dans le réservoir dans un bâtiment dans lequel les vapeurs d'essence pourraient entrer en contact avec des flammes ou des étincelles.
- Laissez refroidir le moteur avant d'entreposer la machine dans des locaux fermés.
- Pour éviter tout risque d'incendie, gardez le moteur, l'échappement, le compartiment de batterie et la zone autour du réservoir de carburant exempt d'herbe, de paille, de mousse, de feuilles ou d'écoulement de graisse.
- Vérifiez régulièrement le dispositif de ramassage pour constater d'éventuels usures ou des pièces endommagées.
- Contrôlez régulièrement la machine et remplacer à titre de sécurité les pièces usées ou endommagées.
- Si le réservoir de carburant doit être vidé, il faut le faire à l'air libre. Le carburant récupéré doit être stocké dans un récipient spécial et éliminé conformément aux précautions.

IMPORTANT !

Veillez à:



- éliminer toute fuite de carburant et d'huile
- la bonne fixation des vis et écrous et les resserrer au besoin
- la bonne mobilité des pièces et les graisser si nécessaire

8•2 RAVITAILLEMENT EN CARBURANT



Lire les instructions d'utilisation du fabricant.



DANGER ! Couper le moteur et le laisser refroidir. La machine doit être protégée contre un démarrage involontaire. L'essence est facilement inflammable et explosive dans certaines conditions. Ne ravitailler en essence que dans un endroit bien aéré et lorsque le moteur est coupé. Lors du ravitaillement en essence et là où du carburant est entreposé, ne pas fumer et tenir éloignées toute flamme nue ou étincelle. Ne pas faire déborder le réservoir. Il ne doit pas y avoir de carburant dans la goulotte de remplissage. Après le ravitaillement, s'assurer que le bouchon du réservoir est bien fermé. Veiller à ne pas renverser de carburant lors du ravitaillement. Les vapeurs d'essence ou le carburant renversé peuvent s'enflammer. Si de l'essence a été renversée, s'assurer impérativement que cet endroit est totalement sec avant le démarrage du moteur et que les vapeurs d'essence se sont évaporées. Eviter tout contact répété ou prolongé avec la peau ainsi que l'inspiration de vapeurs. **CONSERVER L'ESSENCE HORS DE PORTEE DES ENFANTS.**



IMPORTANT ! Utiliser de l'essence pour véhicules automobiles. Ne jamais utiliser de mélanges d'huile et d'essence ni d'essence sale.



1) Réservoir de carburant sur le moteur Honda GX.



2) Tenez le bidon comme montré sur l'illustration. Ne versez qu'une petite quantité à la fois et contrôlez le niveau de remplissage.

8• MAINTENANCE ET ENTRETIEN

8•3 CONTRÔLE DE L'HUILE



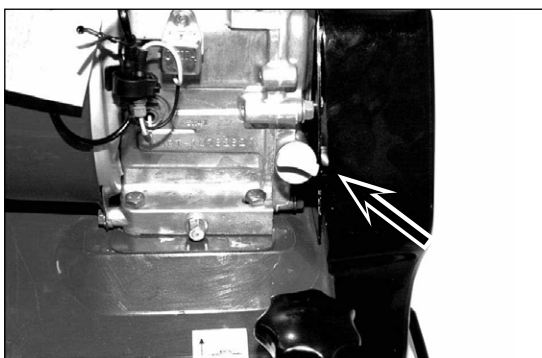
Lire les instructions d'utilisation du fabricant.



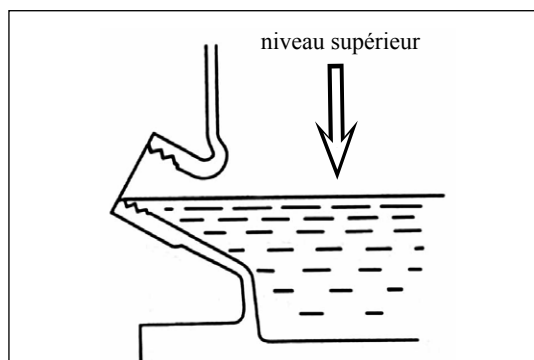
AVERTISSEMENT ! Couper le moteur et le laisser refroidir. La machine doit être protégée contre un démarrage involontaire.



IMPORTANT ! Si le moteur fonctionne avec une quantité d'huile insuffisante, cela peut entraîner une avarie grave du moteur. Seules les huiles recommandées par le fabricant peuvent être utilisées. La machine doit être posée sur une surface plane.



1) Bouchon de remplissage d'huile sur le moteur Honda GX.



2) Contrôle du niveau d'huile :

- Retirer le bouchon de remplissage d'huile et contrôler le niveau d'huile. Voir l'illustration.
- En cas de niveau d'huile bas, faire l'appoint avec l'huile recommandée.

8•4 NETTOYAGE DU FILTRE À AIR



Lire les instructions d'utilisation du fabricant.



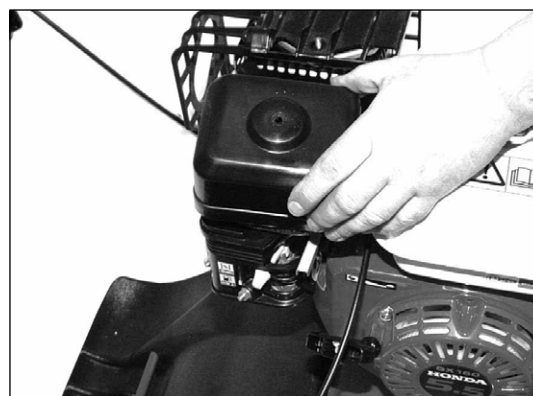
AVERTISSEMENT ! Couper le moteur et le laisser refroidir. La machine doit être protégée contre un démarrage involontaire.



IMPORTANT ! Ne jamais utiliser le moteur sans filtre à air. Sans filtre à air, le moteur est endommagé.



1) Dévisser l'écrou papillon.



2) Retirer le couvercle.

8• MAINTENANCE ET ENTRETIEN



3) Dévisser la vis.



4) Retirer le filtre.



5) Retirer avec précaution le préfiltre et nettoyer les lamelles.



6) Tapoter le préfiltre avec précaution ou le nettoyer à l'air comprimé.

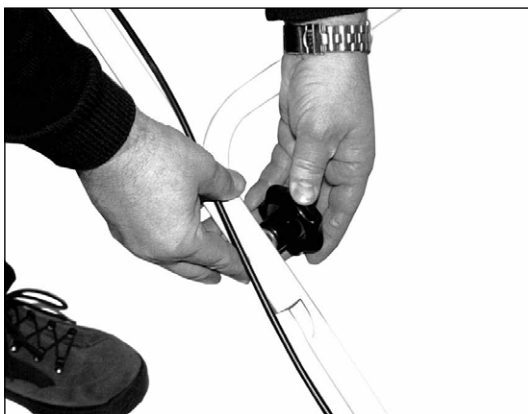
8•5 ENTREPOSAGE



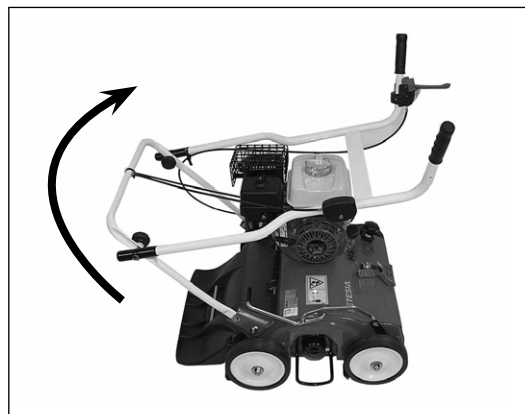
AVERTISSEMENT ! Couper le moteur et le laisser refroidir. La machine doit être protégée contre un démarrage involontaire.



IMPORTANT ! Si l'appareil n'est pas utilisé pendant une période prolongée, il faut l'entreposer de façon conforme. Adressez-vous à ce sujet au revendeur à proximité de chez vous. Il vous dira les mesures à prendre.



1) Desserrer les vis des deux côtés de l'étrier supérieur.



2) Basculer le guidon vers l'avant dans le sens de la flèche.

8• MAINTENANCE ET ENTRETIEN

8•6 NETTOYER L'APPAREIL

Pour garder le scarificateur en bon état, vous devez le nettoyer régulièrement.

Enlevez la saleté non adhérente et la poussière avec une brosse douce. Lavez les surfaces en plastique à l'eau et au savon. Utilisez les produits d'entretien habituels pour les véhicules. Tous les restes de produit d'entretien doivent être rincés à l'eau claire. Pour donner un brillant soyeux aux pièces en plastique, utilisez un produit d'entretien pour le plastique. Respectez les consignes d'utilisation du produit d'entretien. Pour la protection anticorrosion des éléments très sollicités, vous pouvez utiliser de la glycérine.



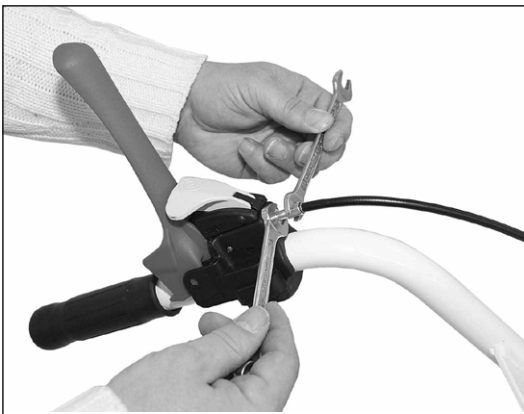
IMPORTANT ! Il ne faut en aucun cas utiliser des produits de nettoyage chimiques ou agressifs. Les surfaces en plastique et la peinture seraient durablement endommagées. Utilisez uniquement des produits de nettoyage et d'entretien facilement biodégradables. Vous préservez ainsi notre environnement et contribuez à garder les nappes phréatiques propres ! Le nettoyage de la machine avec des nettoyeurs haute pression, des nettoyeurs à jet de vapeur et autres appareils similaires peut endommager durablement certaines pièces comme les roulements à billes, les joints, les pièces du moteur, les pièces en plastique etc. ! De l'eau pourrait par ailleurs parvenir dans le moteur. Veillez donc à ce qu'il y ait suffisamment d'écart entre la buse du nettoyeur et les éléments à risque. La température de l'eau ne doit pas dépasser 50° C. Veuillez respecter à ce sujet également le manuel d'utilisation du moteur !

8•7 RÉGLAGE ET AJUSTAGE DES CÂBLES DE COMMANDE



AVERTISSEMENT ! Couper le moteur et le laisser refroidir. La machine doit être protégée contre un démarrage involontaire.

Après que l'appareil ait fonctionné pendant quelques heures, un ajustage des câbles de commande peut être nécessaire.



- 1) Si une course à vide est nettement sensible, il faut régler le câble de commande.

9• PLAN D'ENTRETIEN

| | Avant chaque utilisation | Après un nombre d'heures de service de | | | | | Au moins au bout de 3 mois | Au moins une fois par an | Après chaque nettoyage |
|--|--------------------------|--|----|----|----|-----|----------------------------|--------------------------|------------------------|
| | | 5 | 10 | 25 | 50 | 100 | | | |
| Contrôler les vis et les écrous | | | C | | | | | | |
| Contrôler le niveau d'huile et faire l'appoint si nécessaire | C | | | | | | | | |
| Première vidange d'huile moteur | | A | | | | | | | |
| Vidanges d'huile moteur suivantes | | | | | A | | | A | |
| Contrôler le filtre à air | C | | | | | | | | |
| Nettoyer l'élément filtrant du filtre à air | | | | E | | | E | | |
| Remplacer l'élément filtrant du filtre à air (plus tôt si nécessaire) | | | | | E | | | | |
| Remplacer les flexibles de carburant | | | | | | | | A 2 ans | |
| Nettoyer le tamis d'air de refroidissement | E | | | | | | | | |
| Nettoyer le déflecteur, les ailettes de refroidissement (plus tôt si nécessaire) | | | | | | A | | | |
| Nettoyer la bougie d'allumage, régler l'écart des électrodes | | | | | A | | | | |
| Remplacer la bougie d'allumage | | | | | | A | | | |
| Nettoyer l'échappement | | E | | | | | | | |
| Graisser toutes les pièces mobiles | | | | | | | | E | E |
| Contrôler le réglage du jeu du guidon | C | | | | | | | | |
| Contrôler les lames | | C | | A | | | | | |
| Contrôler la courroie trapézoïdale | | | | A | | | | | |

A = entretien par un atelier spécialisé

C = contrôle par l'utilisateur

E = entretien par l'utilisateur

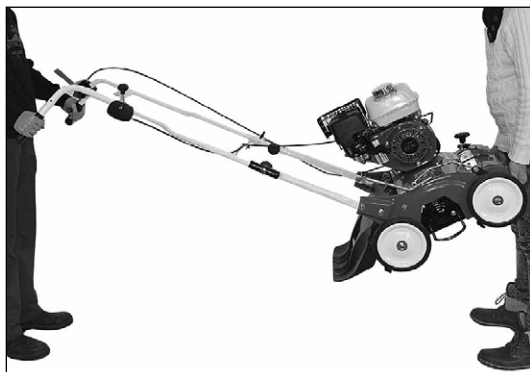
10• PANNES ET REMÈDES

| DYSFONCTIONNEMENTS | ORIGINES PROBABLES | REMÈDES |
|---|---|--|
| Le moteur ne démarre pas | Réservoir de carburant vide | Remplir le réservoir d'essence |
| | Starter non enclenché et le moteur est froid | Actionner le starter |
| | Le connecteur de bougie d'allumage n'est pas enfiché | Enficher le connecteur de bougie d'allumage |
| | Conduite de carburant bouchée | Faire nettoyer la conduite de carburant par un atelier spécialisé |
| | De l'air pénètre dans le moteur car le carburateur est desserré | Serrer les vis de fixation |
| Le moteur ne démarre pas ; il y a une odeur d'essence | Le moteur reçoit trop de carburant | Mettre le levier de régulation des gaz sur pleins gaz, starter coupé |
| | Filtre à air encrassé | Nettoyer le filtre à air |
| Fonctionnement irrégulier du moteur, ratés | Le moteur tourne avec starter activé | Désactivé le starter |
| | Câble d'allumage desserré | Laisser refroidir le moteur et bien emboîter le connecteur sur la bougie d'allumage |
| | Filtre à air encrassé | Nettoyer le filtre à air |
| | Reniflard du bouchon de réservoir de carburant bouché | Remplacer le bouchon du réservoir de carburant |
| | Conduite de carburant bouchée | Faire nettoyer la conduite de carburant par un atelier spécialisé |
| | Réglage incorrect du carburateur | Faire régler le carburateur par un atelier spécialisé |
| | Le moteur chauffe trop | Voir le dérangement «Le moteur chauffe trop» |
| Ratés du moteur à régimes élevés | Ecart incorrect des électrodes de la bougie d'allumage | Faire régler l'écart des électrodes par un atelier spécialisé |
| | Réglage incorrect du carburateur | Faire régler le carburateur par un atelier spécialisé |
| Le moteur chauffe trop | Trop peu d'huile moteur | Faire l'appoint d'huile moteur |
| | Système d'air de refroidissement restreint | Faire nettoyer la grille du ventilateur et les ailettes de refroidissement par un atelier spécialisé |
| | Filtre à air encrassé | Nettoyer le filtre à air |
| | Réglage incorrect du carburateur | Faire régler le carburateur par un atelier spécialisé |
| Le moteur cale souvent au ralenti | Starter non enclenché et le moteur est froid | Actionner le starter |
| | Ecart des électrodes de la bougie d'allumage incorrect | Faire régler l'écart des électrodes par un atelier spécialisé |
| | Filtre à air encrassé | Nettoyer le filtre à air |
| Le moteur a trop peu de puissance | Filtre à air encrassé | Nettoyer le filtre à air |
| | Compression trop faible | Aller dans un atelier spécialisé |
| Le moteur ne s'arrête pas | Actionnement de l'arrêt moteur dérégulé | Voir le manuel d'utilisation du moteur. Adressez-vous à atelier spécialisé |
| Grincement permanent, quand l'outil est mis en marche | Levier de commande pas complètement abaissé | Abaisser complètement le levier d'embrayage de lame |
| | Réglage incorrect du câble de commande | Corriger le réglage du câble de commande |
| Outil ne tourne pas ou s'arrête en cas de charge | Levier de commande pas complètement abaissé | Abaisser complètement le levier d'embrayage de lame |
| | Réglage incorrect du câble de commande | Corriger le réglage du câble de commande |
| | Courroie trapézoïdale défectueuse | Faire remplacer la courroie trapézoïdale par un atelier spécialisé |
| Mauvais résultat | Les lames sont réglées trop haut | La profondeur de travail doit être réglée de façon à ce que les lames ne s'enfoncent que de 3 à 5 millimètres dans le sol sans abîmer les racines de l'herbe |
| | Les lames sont abîmées, émoussées | Remplacer les lames |
| Le sol est fortement remuer | Les lames sont réglées trop profond | La profondeur de travail doit être réglée de façon à ce que les lames ne s'enfoncent que de 3 à 5 millimètres dans le sol sans abîmer les racines de l'herbe |
| Beaucoup de restes d'herbe dans le scarificateur | Les lames sont réglées trop profond | La profondeur de travail doit être réglée de façon à ce que les lames ne s'enfoncent que de 3 à 5 millimètres dans le sol sans abîmer les racines de l'herbe |

11 • TRANSPORT



AVERTISSEMENT ! Couper le moteur et le laisser refroidir. La machine doit être protégée contre un démarrage involontaire. Portez des chaussures solides. Le guidon doit bien être fixé.



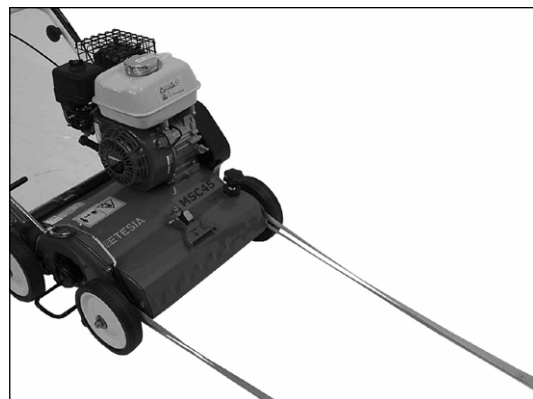
1) Soulever la machine.



2) **Transport avec un véhicule :** fixez l'appareil avec des sangles. Les essieux avant et arrière servent de points de fixation.



3) Pose de la sangle à l'arrière.



4) Les axes avant et arrière servent de points de fixation. Pose de la sangle à l'avant.



5) Pose de la sangle à l'avant. Utilisez en tout cas les deux points de fixation.



6) Le guidon est complètement rabattu vers l'avant.

12• CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

| | |
|------------------------------------|---|
| Empattement | 310 mm |
| Voie | 560 mm |
| Largeur | 688 mm |
| Hauteur jusqu'au moteur | 650 mm |
| Hauteur du guidon | réglable d'env. 900 mm à env. 1070 |
| Longueur hors tout | max. 1400 mm (position basse de guidon) |
| Largeur de verticutage | 450 mm |
| Profondeur de verticutage | environ 3-5 mm |
| Poids | 49 kg |
| Moteur Honda GX160 | |
| Cylindrée | 163 ccm |
| Puissance maxi | 4,0 kW / 3600 rpm |
| Puissance effective | 4,0 kW / 3600 rpm |
| Quantité de remplissage d'huile | 0,6 l |
| Capacité de réservoir de carburant | 3,6 l |

Directive 2006/42/CE, norme de référence EN ISO 20643:2008 : $6,3 \text{ m/s}^2$ ($K= 3,15 \text{ m/s}^2$)

Valeur pour définition du temps d'exposition journalière : $A(8) = 6,3 \text{ m/s}^2$

Valeurs d'émission acoustique pour scarificateurs conforme à la directive CE 2000/14/EG, EG 13684:2004

1. Description de la mesure

La mesure est effectuée machine au point mort sur une route asphaltée.

1.1 Niveau de pression acoustique à l'oreille

$L_{p\text{Utilisateur}} = 84,0 \text{ dB(A)}$

1.2 Niveau de puissance acoustique moyen mesuré : 96 dB (A)

2. Les appareils de mesure utilisés correspondent à la norme EN ISO 3744:1995

3. Etat de fonctionnement du scarificateur:

- machine chaude rôdée sous pleine charge
- réglage en hauteur des couteaux : standard
- réservoir de carburant : rempli à env. 50 %

DÉFINITIONS

- Revendeur, revendeur agréé : Distributeur sous contrat avec ETESIA pour la vente et l'entretien des appareils de cette marque.
- Utilisateur, acheteur : personne physique ou morale, entreprise, collectivité ou association ayant fait légalement l'acquisition, auprès d'un revendeur, d'un appareil ETESIA neuf ou d'occasion.
- Usage domestique : usage d'un appareil sur des terrains privés, appartenant à l'utilisateur et destinés à son usage exclusif (parcelle privée de résidence principale, de résidence secondaire, verger...).
- Usage professionnel : usage d'un appareil ETESIA à titre onéreux ou non sur des terrains collectifs, publics, terrains, appartenant à une entreprise dont l'activité n'est pas liée à l'entretien d'espace vert (hôpitaux, associations, établissements d'enseignement...) ou encore sur des terrains privés étant la propriété de tiers.
- Pièces d'usure : pièces devenant inévitablement impropres au bon fonctionnement de l'appareil suite à son utilisation normale et dont le remplacement est programmé dans le cadre de l'entretien régulier de l'appareil.
- Utilisation normale : utilisation de l'appareil respectant strictement l'ensemble des consignes (y compris de sécurité et d'entretien) données dans la notice d'utilisation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

- En sus de la garantie légale, ETESIA offre une garantie contractuelle. D'une manière générale, la garantie ETESIA concerne l'échange gratuit des pièces qui sont devenues inutilisables suite à un défaut de matière, de fabrication ou de conception. Cette garantie s'applique au produit tel qu'il quitte l'usine.
- Le transporteur est seul responsable des dégâts de transport. Il est toutefois de la responsabilité du destinataire, lors d'avaries à la réception, d'émettre des réserves écrites précises sur le bordereau de livraison, de les faire signer par le chauffeur et de les confirmer dans les 48 heures par courrier recommandé à ETESIA et au transporteur.
- La notice d'utilisation, livrée avec chaque appareil, contient toutes les informations relatives à l'utilisation normale de celui-ci. Toute utilisation en dehors de celles prévues et décrites dans la notice d'utilisation peut s'avérer dangereuse pour l'utilisateur, réduire la durée de vie de l'appareil et dégrader ETESIA de toute responsabilité.

GARANTIE CONTRACTUELLE

- ETESIA offre, en sus des garanties légales notamment celle concernant les défauts cachés et les vices rédhibitoires (Art. 1641 à 1649 du code civil) et la garantie de la conformité du bien au contrat due par le vendeur au consommateur (Art. L 211-4 à L 211-14 du code de la consommation) la garantie contractuelle suivante:

La garantie contractuelle ETESIA est accordée pour une durée de 2 ans en usage professionnel ou pour une durée de 3 ans en usage domestique à partir de la date d'achat de l'appareil et sous réserve du strict respect des conditions ci-après.

- 1) Les indications de la présente notice d'utilisation doivent être respectées.
- 2) La carte de garantie a été retournée à ETESIA immédiatement après l'achat ou remplie sur le site extranet.
- 3) Le strict respect de ou des révisions tel que défini dans le tableau d'entretien de la notice d'utilisation.
- 4) Pour demander la prise en charge d'une réparation sous couvert de la garantie, l'acheteur s'adressera d'abord à un revendeur agréé ETESIA. Si cela devait s'avérer impossible, il peut également s'adresser à ETESIA qui indiquera une solution alternative.
- 5) Toute panne suspectée d'être un défaut entrant dans le cadre de la garantie contractuelle doit être présentée par un revendeur agréé. Seules les réparations effectuées dans les ateliers d'un revendeur agréé ETESIA peuvent faire l'objet d'une demande de prise en garantie.
- 6) Tout défaut de matière, de fabrication ou de conception reconnu comme tel par ETESIA sera pris en charge (pièces et main d'œuvre) par ETESIA selon le barème applicable au revendeur agréé concerné.

Il est du devoir du revendeur de faire bénéficier l'utilisateur de la totalité de la garantie qui lui aura été accordée par ETESIA. Dans le cas contraire, la responsabilité du revendeur sera totalement engagée et ETESIA se réserve le droit d'annuler sa décision sans aucune indemnité ni préavis.

- 7) Toute intervention réalisée dans le cadre de la garantie, en particulier dans le cas de l'échange de pièces, ne pourra donner lieu à un nouveau départ de la période de garantie.
- 8) En cas d'échange de pièces sous garantie, ETESIA se réserve le droit d'utiliser ou de fournir au revendeur agréé des pièces neuves ou d'occasion. Les pièces remplacées gracieusement redeviennent la propriété d'ETESIA, et doivent lui être restituées sur simple demande de sa part. ETESIA se réserve le droit de refuser la demande de garantie si les pièces ne peuvent être restituées, quelque soit la raison.
- 9) Cette garantie ne couvre cependant pas les pièces qui sont devenues inutilisables à la suite d'une réparation non conforme, du non-respect de l'entretien régulier préconisé dans le manuel d'utilisation ou encore d'une usure normale. Voici une liste non exhaustive de pièces d'usure: Bougies de préchauffage et d'allumage, filtres, pot d'échappement, joints, membranes, lame(s), pièces d'accouplement de lame, courroies, embrayage, batterie, électrolyte de batterie, câbles de commande, gaines, conduit de carburant, durit, liquide de refroidissement, fluides de lubrification et hydraulique, carburant, siège, capotages, toile ou grilles de panier, armature de panier, bavettes, pneumatiques, revêtement de pédale, revêtement de marche pied, rouleau anti-scalp, axe de rouleau, etc.
- 10) Le droit à l'ensemble de la garantie est annulé dans les cas suivants :
 - a) Pour des dégâts consécutifs à un non-respect des indications d'utilisation, de sécurité, d'entretien ou de stockage, telles qu'elles sont décrites dans la présente notice d'utilisation. ETESIA décline toute responsabilité, civile en particulier, pour des dégâts résultant de toute autre utilisation que celles décrites dans le présent manuel d'utilisation.
 - b) Pour des dégâts consécutifs à un accident ou à une collision.
 - c) Par la suite d'une modification de l'état original de l'appareil et/ou de l'utilisation de pièces non d'origine si ceci est à l'origine du dommage.
 - d) En cas d'intervention sur l'appareil par des ateliers autres que ceux du réseau de revendeurs agréés ETESIA.
- 11) En cas de changement de propriétaire de l'appareil, le délai de garantie restant peut être reporté au bénéfice du nouveau propriétaire si ce dernier en fait la demande écrite au Service Après Vente d'ETESIA. Ce faisant, le nouveau propriétaire confirme qu'il a reçu la notice d'utilisation et les conditions de garantie en même temps que l'appareil et qu'il les accepte sans réserve.
- 12) ETESIA se réserve la possibilité de vérifier si les conditions préliminaires d'octroi de la garantie contractuelle ont été respectées par l'acheteur.
- 13) Lorsque l'application de la garantie est demandée, ETESIA livre les pièces détachées dans les meilleurs délais. Une livraison immédiate ne peut cependant être exigée.
Un retard de livraison ne justifierait en aucun cas une demande de dommages et intérêts à l'encontre d'ETESIA SAS. De même, tout retard de livraison n'entraînerait aucune prolongation de la garantie.
- 14) Toute revendication supplémentaire vis-à-vis d'ETESIA est exclue.
- 15) En cas de litige sur une demande de garantie, le seul tribunal compétent sera celui indiqué sur le contrat de distribution établi entre ETESIA et le revendeur agréé contacté.

RAPPEL IMPORTANT :

Dès l'achat de l'appareil, la carte de garantie doit être :

- renvoyée dûment complétée et signée à :

ETESIA – SERVICE GARANTIE
67165 WISSEMBOURG CEDEX FRANCE

- ou remplie par votre revendeur sur le site extranet.

13• GARANTIE

Ces garanties contractuelles viennent en sus de la garantie légale des défauts cachés et vices rédhibitoires régis par les articles 1641 à 1649 du code civil et de la garantie de conformité du bien au contrat due par le vendeur au consommateur régie par les articles L 211-4 à L 211-14 du code de la consommation.

« Article L 211-4» du code de la consommation :

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

« Article L 211-5» du code de la consommation :

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1. Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage;
2. Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

« Article L 211-12» du code de la consommation :

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

« Article 1641» du code civil :

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

« Article 1648» du code civil :

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur, dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

Selon la directive 2006/42/CE

Nous,

ETESIA

13, rue de l'Industrie, 67165 WISSEMBOURG CEDEX

déclarons sous notre propre responsabilité, que le scarificateur, type MSC45 auquel cette déclaration se rapporte, satisfait à l'ensemble des dispositions pertinentes de la directive 2006/42/CE qui lui est applicable, ainsi qu'aux dispositions des autres directives européennes qui lui sont applicables :

- 2014/30/UE (du 26/02/14)

- 2000/14/CE (du 08/05/00)

Compatibilité électromagnétique

Émissions sonores dans l'environnement des matériels destinés à être utilisés à l'extérieur des bâtiments

- Niveau de puissance acoustique moyen mesuré : 96 dB (A)

- Niveau de puissance acoustique garanti : 100 dB (A)

M. Schmitt Freddy

13, rue de l'industrie 67165 Wissembourg CEDEX,

est la personne autorisée à constituer le dossier technique.

Evaluation de la conformité avec contrôle interne de la fabrication d'une machine selon annexe VIII de la directive 2006/42/CE.

Modèle :



Année de fabrication

N° de Série :

Fait à Wissembourg, le 23/10/2018

M. Francis NEFF



Le Président

Produit susceptible de subir des modifications techniques.
Photographie et illustrations non contractuelles.

ETESIA SAS - 13, Rue de l'Industrie - F-
67165 WISSEMBOURG CEDEX
R.C.S. Strasbourg B343 510 996

Affranchir
au tarif
en vigueur

ETESIA

SERVICE GARANTIE

13 rue de l'Industrie
67165 WISSEMBOURG CEDEX
France



